

Site Natura 2000 « Le Calavon et l'Encreme »

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU 30 MARS 2021

Etaient présents :

- Représentants de l'administration :
 - Madame RAGOT Aurélie – DREAL PACA
 - Madame LAFOLIE Christine– DDTM84
- Représentants des collectivités :
 - Monsieur PELLEGRIN Jérôme – Adjoint à la Maire de Montjustin
 - Monsieur POBES Yoanne – Adjoint à la Mairie d'Oppède
 - Madame LETTERON Gaëlle – Adjoint à la Mairie d'Apt
 - Monsieur ISNARD Roger – Maire de Castellet
 - Madame ARAGONES Claire – Maire Les Baumettes
 - Monsieur PERELLO – Maire de la commune de GOULT / Président du Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon / Président du COPIL Natura 2000 « Le Calavon et l'Encreme » / Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Calavon
 - Madame DIQUELOU Pascale – Chargée de mission « milieu aquatique et eau » du Conseil Départemental du Vaucluse
- Représentants des organismes sylvicoles :
 - Monsieur INGRAND Michel – Office National des Forêts
- Représentants des organismes de l'eau et de la pêche :
 - Monsieur DURU Vincent – Fédération des Alpes de Haute Provence pour la pêche et la protection des milieux aquatiques
 - Madame FAINE Claude – Fédération du Vaucluse pour la pêche et la protection des milieux aquatiques
 - Madame EYDOUX Sophie – A.S.A du Canal Saint Julien
 - Monsieur SIARD Nicolas – Syndicat Intercommunautaire de Rivière du Calavon-Coulon
- Représentants des organismes de la chasse :
 - *aucun*
- Représentants des organismes du sport :
 - Monsieur DUCLOS Franck – Comité Départemental Olympique et Sportif du Vaucluse
- Représentants des organismes consulaires :
 - Madame LAPLAUD Elodie - Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse
- Représentants des organismes agricoles :
 - Madame GUYOT Fabienne – Chambre d'agriculture des Alpes de Haute Provence
- Représentants des organismes de préservation du patrimoine du naturel :
 - Monsieur JULIENNE Bruno – Luberon Nature membre de FNE
 - Madame STEIN Michèle – Luberon Nature membre de FNE

Etaient présents également :

- Madame SALVAUDON Aline – PNR Luberon – Responsable Biodiversité, Géologie et Ressources naturelles

- Monsieur BRICHARD Jérôme – PNR Luberon – Chargé d'études du site Natura 2000 FR9301587
- Monsieur PROUST Cédric – PNR Luberon – Animateur du SAGE Calavon-Coulon

Réunion du comité de pilotage :

M. PERELLO, Président du COPIL, ouvre la séance à 14h00 et rappelle l'objet de la réunion :

- Point 1 : Réunion des collectivités - Désignation de la structure animatrice et du président du comité de pilotage
- Point 2 : Présentation du bilan d'animation de l'année 2020 du site Natura 2000 ainsi que les perspectives pour l'année 2021.

Le 1^{er} point de la réunion est conduit sous l'égide de Madame LAFOLIE, représentante de Madame la Sous-préfète d'Apt et fait l'objet d'un compte rendu synthétique spécifique joint en annexe.

Pour le 2^{ème} point de la réunion, Monsieur BRICHARD, chargé d'études du site Natura 2000, présente le bilan d'animation 2020 et les perspectives d'actions 2021 sur le site Natura 2000 (cf. *diaporama joint au présent compte rendu*).

Discussions :

Les principaux échanges ont eu lieu sur les sujets suivants :

- **Pollution par les déchets plastiques**

Suite aux 3 crues successives de 2019 du Calavon, de nombreux déchets jonchent le cours d'eau. Le PNR du Luberon et le SIRCC souhaitent mener une opération conjointe de nettoyage et de sensibilisation à la gestion des déchets.

Une action mécanique a été menée par le SIRCC sur le site de La Pérussière (commune de Goult, Bonnieux et Roussillon) où un ancien dépôt sauvage de plastiques a été traité. L'organisation d'une journée grand public de sensibilisation et de nettoyage du site n'a pu être réalisée en 2020 en raison du contexte sanitaire. Celle-ci est reportée à l'automne 2021 à l'occasion de l'évènement « Clean up day ». Le PNRL a par ailleurs déposé une candidature à l'appel à projet « zéro plastique » de la Région intégrant des opérations de nettoyage sur le Calavon.

Madame EYDOUX demande si les canaux d'irrigations, qui se rejettent dans la rivière, peuvent être associés à la démarche « zéro plastique ».

Les EPCI, communes, associations, entreprises peuvent s'engager dans la démarche mise en place par la Région Sud au travers de la charte « zéro déchet plastique ». Toutes les informations sont disponibles sur : http://www.territoires-durables-paca.org/environnement/zero-dechet-plastique/charte-d39engagement-zero-dechet-plastique_793.html

Pour le Calavon, le PNRL signataire de cette Charte, a ciblé les interventions sur les secteurs du cours d'eau qui ont été les plus impactés par la crue de 2019 avec des densités importantes de déchets. Il s'agit du tronçon situé entre le Pont Julien et la Virginière. D'autres secteurs existent certainement mais l'enveloppe prévue pour cette opération (environ 50 000 €) ne permettra pas de tout traiter.

Des initiatives locales peuvent également être engagées (via association de pêche ou autres) que le PNRL peut soutenir et relayer dans ses réseaux.

- **Sensibilisation du jeune public :**

Dans le cadre du réseau des centres de loisirs « Luberon jeunesse » que le PNRL anime, il est prévu le mercredi 2 juin 2021 une journée de sensibilisation à la gestion de nos déchets auprès des enfants et parents. 12 centres de loisirs du territoire ont prévu ce jour-là une journée de nettoyage des cours d'eau ou plan d'eau. Le site Natura 2000 du Calavon est concerné avec l'implication des centres de loisirs de Cavaillon, de Robion, d'Apt et de Céreste qui interviendront sur le Calavon et l'Encreme.

Sur les sites Natura 2000 du territoire du PNRL, la sensibilisation du jeune public se fait beaucoup au travers du programme d'actions éducatives porté par le service pédagogique du Parc. C'est dans ce cadre que des actions ont pu être menées en 2011/2012 et 2018/2019 sur le site Natura 2000 du Calavon au niveau de la Virginière (commune de Goult) avec les enfants des écoles primaires de Goult et le collège de Coustellet. Des panneaux pédagogiques créés en partie par les enfants ont ainsi été posés sur le site.

Chaque année un programme d'actions est proposé et s'adresse gratuitement à tous les établissements scolaires du territoire, de la maternelle au lycée. Celui-ci est disponible sur le site internet du PNRL à l'adresse suivante :

<https://www.parcduluberon.fr/terre-de-rencontre/partenaires-educatifs-2/>

Madame RAGOT rappelle que dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 des financements spécifiques sont mobilisables pour des projets pédagogiques.

- **Ressource en eau et milieu aquatique :**

Le Calavon, comme la plupart des cours d'eau méditerranée, est connu pour ses excès : trop d'eau ou pas assez. Cependant, il est important de signaler que cette année 2021 risque d'être particulièrement sévère au niveau de la disponibilité de la ressource en eau pour les milieux et pour les usages. En effet, en ce début de printemps, la situation des eaux de surface est au plus bas du fait d'un hiver particulièrement sec.

Sur l'ensemble des stations de jaugeages suivies régulièrement, la plupart sont toujours en situation d'écoulement visible faible ou en assec. Seul le secteur aval (Robion / Cavaillon) retrouve des écoulements visibles acceptables du fait de la remise en route des canaux d'irrigation dont leurs décharges alimentent le cours d'eau.

Sur les stations de référence de l'arrêté cadre sécheresse, celle de « La Bégude » (Saint Martin de Castillon) connaît un débit actuel en deçà du seuil de « Crise » défini pour le mois avril et sur celle de « La Garrigue » (Oppède) en deçà du seuil d'« Alerte ».

Madame FAINE demande ou en est le projet qui était envisagé à une époque de réalimenter le cours d'eau et d'assurer les usages de prélèvements d'eau par des ressources extérieures au bassin versant.

Monsieur BRICHARD et Madame GUYOT précise que cette réflexion était menée notamment dans le cadre de l'étude « Evaluation des Volumes Prélevables » (EVP - 2012). Il avait été envisagé d'alimenter les usagers agricoles du haut bassin du Calavon via des transferts d'eau provenant de la retenue de la Laye (bassin versant du Lague). L'évaluation cout / bénéfice a fait apparaître qu'il était préférable de développer plutôt l'aménagement de retenues collinaires permettant de satisfaire les usages agricoles et de limiter les prélèvements sur la ressource locale. A ce jour, plusieurs projets ont vu le jour sur le bassin versant de l'Encreme. Le principe est d'utiliser les eaux stockées l'hiver dans ces retenues pour permettre l'irrigation estivale et ainsi ne plus prélever à cette époque de l'année dans les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

M. PERELLO clôture la réunion et invite les participants à ne pas hésiter de se rapprocher de l'animateur du site Natura 2000 du Calavon-Encreme pour toutes questions ou projets au cours de l'année à venir.

La présentation faite en comité de pilotage sera disponible prochainement sur le site du Parc <http://www.parcduluberon.fr/Acces-directs/Telechargement/Natura-2000>.